

LE PUBLICISTE

DUODI 12 Prairial, an VII.

31 Mars, 1799



Texte du firman du grand-seigneur pour l'envoi du grand visir en Syrie. — Arrivée à Florence d'une partie de l'armée du général Macdonald. — Détails sur la disgrâce du prince Charles à la cour de Vienne. — Victoire remportée par le général Massena. — Prise du prince de Hohenlohe et de 2500 prisonniers autrichiens. — Nouvelles diverses.

Le prix de la souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

Constantinople, le 6 floréal.

Le firman du grand-seigneur qui envoie le grand-visir en Syrie est conçu en ces termes :

« Mon grand-visir, guerrier tout-puissant & invincible ! Après l'avoir honoré de mon haut salut impérial, & avoir par-là relevé l'éclat de ta dignité, je te fais savoir que les infidèles Français qui ont soumis l'Égypte à leur domination, se sont associés quelques vauriens, Arabes, Coptes & autres semblables, & se sont emparés de Gaza & de Jaffa. Il est aisé de voir par la conduite de ses infidèles, que leurs mauvais desseins tendent à faire disparaître de dessus la terre la religion mahométane [veille le tout-puissant écarter ce malheur] ; & d'après l'état des choses, il est clair, comme le jour, qu'ils ont conçu le dessein abominable de porter leurs mains sur les deux villes sacrées de la Mecque & de Médine [ce que le tout-puissant veuille écarter], villes auxquelles tous les vrais croyans s'adressent & qui sont la maison du prophète de tous les hommes.

« Comme je t'ai distingué parmi mes serviteurs, & que je sais très-bien combien de bravoure, de zèle & de fidélité tu as montré dans les entreprises dont tu as été chargé jusqu'ici, comme à Erzerum, à Trapesouie, & sur les frontières de la Perse, contre les exécrables Curdes, j'espère avec confiance, qu'avec l'aide de Dieu, tu te comporteras de même pour la destruction des infidèles français, pour l'anéantissement de leur domination, & pour nous délivrer de ces fléaux. J'ai, en conséquence, résolu dans un conseil, assemblé en ma présence, de te nommer général en chef, & ma volonté suprême est que tu te rendes en Syrie, sans bagages, & avec le train le plus léger ; à cette fin, je te donne tout plein pouvoir : l'aga des janissaires se joindra à toi avec un certain nombre d'ortas (compagnies), & avec tous les autres régimens nécessaires ; & ainsi te confiant à la protection du tout-puissant & à l'intervention du chef de tous les prophètes, tu partiras de Constantinople, tu rassembleras une armée puissante, en prenant par-tout les hommes

en état de porter les armes, & tu te mettras en marche pour le lieu de ta destination. Je t'ai aussi envoyé un vêtement d'honneur ; savoir, une pelisse de zibeline & un sabre (détruissant les ennemis), garni de pierres précieuses, pour que tu couvres les braves épaules de la pelisse, & que tu attaches le sabre à tes flancs vigoureux.

« Veuille le tout-puissant te conduire sur le chemin de la valeur & de la victoire, toi & tous ceux qui se vont à cette guerre pour l'honneur & le maintien de la religion ; qu'il vous donne du bonheur & des avantages, & vous fasse retourner victorieux ! C'est maintenant le tems de contribuer de toutes vos forces à la conservation de la religion ; car le tems présent ne peut être comparé avec aucun autre.

« En conséquence les visirs & tous les autres qui ont reçu cette mission, doivent s'aider mutuellement. Et ainsi que je demande de toi diligence pour le service de la religion ; tu dois, suivant tes pleins pouvoirs & ta mission, élever, honorer & récompenser ceux qui se montreront fidèles & braves dans le service de la foi de l'Empire ; mais ceux qui se comporteront autrement & se conduiront avec négligence, tu dois les punir comme ils le méritent. Que Dieu, le seigneur bienfaisant, soit propice à ses adorateurs fidèles ; & qu'il veuille réjouir bientôt, tant moi, son faible serviteur, que tous les musulmans dont le cœur est affligé, par de grandes victoires, & qu'il vous fasse retourner vainqueurs & couverts de gloire ; ce que j'espère avec l'assistance du seigneur des prophètes !

ITALIE.

Florence, le 21 floréal.

Le citoyen Gianni, ministre des finances, ayant donné sa démission de cette place, s'est retiré à une campagne voisine de Pise.

Hier, nous avons commencé à voir arriver ici une partie des troupes de la division du général Macdonald ; aujourd'hui un autre corps est également entré dans la ville, & forme avec ce qui étoit déjà dans nos murs, un total de 3000 hommes d'infanterie & 500 de cavalerie, commandés par le général Merlin. Elles se sont rangées en bataille sur la place de Sainte-Marie-Nouvelle, où elles ont été reçues par le général Gauthier, à la tête de l'état-major de la division française en Toscane.

A L L E M A G N E.

Stutgard, le 3 prairial.

Les mouvemens de guerre sont peu actifs sur cette rive du Rhin. Tout se réduit à des escarmouches peu importantes & sans suites.

On explique difficilement l'inaction de l'archiduc Charles depuis quelques tems. Des gens instruits l'attribuent à une intrigue de cour, dont le fouds est certainement très-réel, quoique encore peu connu; mais il reste encore des nuages sur tous les détails. Voici ce qui vient d'une bonne source.

Il y a à Vienne un grand parti contre l'archiduc, & à la tête se trouve l'impératrice elle-même, qui ne peut pas le souffrir depuis long-tems, & qui a un grand ascendant sur son mari, prince faible, dévot & minutieux. Des actes de sévérité exercés par ce prince dans cette campagne, contre beaucoup d'officiers, afin d'établir la subordination & un meilleur esprit dans l'armée, ont soulevé contre lui plusieurs familles puissantes. Il paroît certain qu'au moment de la retraite de l'armée française, on lui avoit envoyé un plan de campagne, arrêté dans le conseil de guerre de Vienne. L'archiduc n'ayant pas approuvé ce plan & ne voulant pas s'y soumettre, envoya à la cour le comte Collerodo pour annoncer ses intentions & remettre sa démission à l'empereur qui l'accepta. L'archiduc palatin de Hongrie fut désigné pour remplacer son frere; il devoit même être envoyé sur-le-champ à l'armée, mais le bruit s'en étant répandu, on fomenta un attroupement de peuple, qui alla sous les fenêtres de l'empereur, crier: *Vive l'archiduc Charles*, & faire des démonstrations en faveur de ce prince. L'empereur effrayé de ces dispositions, révoqua sa décision, & fit annoncer publiquement que l'archiduc conservoit le commandement de l'armée. Il paroît cependant que le jeune prince n'est pas encore trop satisfait, & qu'il reste des nuages entre son frere & lui. On conçoit que cette intrigue, jointe aux accès de sa maladie habituelle, dont il est enfin rétabli, a été la principale cause du peu de part qu'il a tiré de ses premiers avantages. Le défaut de subsistances, & sur-tout de fourrages en est une autre.

Vesel, le 3 prairial.

Nous attendons ici, le 6, le landgrave de Hesse-Cassel, notre gouverneur, qui descendra chez un particulier, la maison du gouverneur étant préparée pour recevoir le roi.

On vient de publier un règlement pour ceux qui voudront s'adresser directement au roi pendant son séjour ici. L'accès auprès de sa majesté sera libre pour tout le monde; mais on ne doit pas en abuser pour des bagatelles, & sans s'être adressé préalablement aux autorités & départemens compétens.

Beaucoup de princes d'Allemagne se rendent à Hildburghausen: ils y attendent le roi de Prusse. L'envoyé anglais à la cour de Munich, M. de Paget, s'y est aussi rendu.

Manheim, le 4 prairial.

Les Autrichiens ont occupé Heidelberg aussi-tôt après la retraite des Français. Un détachement de hussards vint, il y a quelques jours, à Lamberthim & enleva plusieurs sapeurs français. Une autre patrouille s'est avancée dernièrement dans les environs de Darmstadt, & y a fait quelques prisonniers.

On annonce aujourd'hui que l'archiduc détache le corps du général Starray contre Manheim & Mayence, & que l'aile droite de son armée se portera contre le Vieux-Brisac & Kell.

ANGLETERR E.

Londres, le 30 Floréal.

Une lettre de Demerary porte en substance ce qui suit:
« Nous sommes ici dans un état continuel d'alarmes de-

puis que nous avons appris, par une voie certaine, qu'un armement hollandais, composé de quatre frégates & de plusieurs vaisseaux de transport remplis de troupes de débarquement, viennent d'arriver à Surinam, où il se prépare en ce moment une expédition contre notre colonie. Dans l'attente de l'ennemi, on fait les plus grands préparatifs de défense. Le fort qui défend l'entrée de notre rade est rempli de troupes anglaises ».

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Strasbourg, le 8 prairial.

Hier au soir, la poste de l'armée est arrivée ici & nous a apporté différentes lettres, écrites par des officiers de l'état-major. Elles contenoient les détails suivans:

Après la prise du Luciesteig & l'occupation du pays des Grisons, les Autrichiens s'étoient avancés jusqu'à Ragatz & Sargans dans le canton de Linth. Ils entrèrent, le 28 floréal, dans ce dernier endroit; cependant, ils restèrent tranquilles pendant quelques jours. De Sargans, ils s'étendirent sur les bords du lac de Wallenstadt. Massena fit sur-le-champ les dispositions nécessaires pour empêcher les Autrichiens de profiter de leurs avantages. Malheureusement un corps de l'armée du prince Charles réussit à passer le Rhin près de Rheineck; nos troupes se retirèrent alors de cette partie de la Suisse, ce qui facilita un autre passage dans la Turgovie. Massena a cru prudent de concentrer ses troupes sur différens points, & jusqu'ici, on ne s'est pas livré bataille; il n'y a eu que quelques combats insignifiants d'avant-postes.

Les Autrichiens ont occupé la Turgovie, une partie du canton de Schaffhouse, celui de Sentis & une partie de celui de Linth. Le corps de Bellegarde qui est chez les Grisons, paroît vouloir attaquer le Saint-Gothard, en débouchant par Disentis & Usereu.

Voici, d'après ces lettres, la position de notre armée. L'aile droite, sous les ordres de Lecourbe, occupe le Mont-Gothard, & s'étend dans le canton de Wallstetten, jusques dans celui de Linth, ci-devant Glaris. Il a sous ses ordres, outre sa division, celles de Soult & de Menard. Au centre, se trouvent les divisions de Lorge, d'Oudinot & de Tarrean. L'aile gauche, commandée par Ferino, à deux divisions, sous ses ordres, elle est postée en partie, près & en avant de Bâle, et sur les bords du Rhin. Le grand quartier général a été transféré à Bâle; celui du centre est à Brugg. Il est arrivé du renfort à Bâle; la 1^{re}. et la 55^e. demi-brigades y sont arrivées de l'intérieur.

On a entendu hier une forte canonnade sur la rive droite du Rhin. On a appris que les Autrichiens vouloient nous attaquer, & on a en conséquence renforcé nos troupes sur la rive droite. Toutes celles qui se sont trouvées ici en garnison, sont parties pour Kell.

Caen, le 9 prairial.

La loi du 28 germinal dernier sur le complément des 20 mille hommes appelés aux armées, est en pleine exécution dans le Calvados, & 2612 défenseurs qui lui étoient demandés pour son contingent, sont prêts de marcher & disposés à venger le droit des gens horriblement violé par la maison d'Autriche.

PARIS, le 11 prairial.

Les avantages des Autrichiens en Suisse, dont on parle dans la lettre de Strasbourg, paroissent avoir été la suite d'une ruse de Massena, qui a fini par remporter une victoire complète.

Le 4 de ce mois, l'ennemi attaqua nos avant-postes de

Will à Andelfingen ; le lendemain , il passa le Rhin , se porta sur Bâle & Zurich ; Massena , instruit de ce mouvement , accourut à marches forcées , attaqua l'ennemi , le culbuta dans le Rhin ; tout fut noyé , à l'exception de 300 chevaux & 500 hommes qui ont été faits prisonniers.

Le prince de Hohenzollern , à la tête d'une forte colonne , est venu tenter de nouveau le passage sur un autre point. Massena , par un mouvement savamment combiné , a coupé le prince et sa colonne ; deux mille autrichiens ont été tués ; on a fait 2.500 prisonniers , au nombre desquels se trouve le prince de Hohenzollern. Les canons et les drapeaux sont restés au pouvoir des vainqueurs.

— Comme nous l'avons souvent dit à nos lecteurs , on ne sauroit aujourd'hui se tenir trop en garde contre les nouvelles manuscrites ou imprimées qui viennent de la plus grande partie de l'Allemagne ; il est impossible , par exemple , de ne pas reconnoître beaucoup de caractères d'invraisemblance & d'inexactitude dans l'article prétendu officiel , imprimé à Stockach , & qui se trouve dans notre feuille d'hier , à la date de Stutgard. Pour qui connoît les lieux & les positions , tout ce qu'on dit de la prise de Tortone n'est ni vrai , ni même possible ; & nous n'en avons parlé que pour faire voir jusqu'où va l'imposture de nos ennemis.

— Les citoyens Lallemand , défenseur officieux , & Faussier , négociant , ont été conduits avant-hier soir au Temple. La dénonciation faite contre eux ayant été inconnue fautive , leur dénonciateur a été arrêté , & ils ont été remis hier en liberté.

Les citoyens Vermandel , Vanhove , Martens , Mondette , détenus au Temple , & Mântart , détenu à Pélagie , sont partis ce matin à quatre heures , sous l'escorte de quatre gendarmes , pour être conduits à Gand , département de l'Escaut , où ils seront traduits devant leurs juges naturels. Dix paysans du département de Geminaupes , détenus à Pélagie , vont également retourner chez eux de brigade en brigade. On croit que ces derniers seront conduits devant un conseil militaire.

Quant aux autres Belges qui restent encore détenus au nombre de dix-huit à la Force , à Pélagie & au Temple , ils ne tarderont pas non à être reconduits dans leurs départements respectifs , pour y être jugés.

— La classe des sciences mathématiques & physiques de l'institut national a entendu , dans sa séance du 6 , le rapport de la commission générale , formée de membres pris dans son sein , & de savans étrangers envoyés par quelques puissances alliées ou neutres , pour la fixation définitive de l'uniformité des poids & mesures , fondée sur la base invariable de la longueur d'un quart du méridien terrestre. Le rapport a été rédigé & lu par l'un des savans étrangers les plus célèbres , le docteur van Sveden , envoyé par la république batave. L'intérêt de ce discours en lui-même , celui de la gloire nationale , qu'il prouve & qu'il répand , l'ordre , la clarté , l'habile distribution des matières , la simplicité noble & l'assurance du style ; le ton du savant lecteur , qui parloit comme un homme pénétré d'amour pour la science , & d'admiration pour son application actuelle si grande & si utile , l'attention religieuse avec laquelle un tel homme étoit écouté par de tels hommes , tout contribuoit à l'effet général de cette lecture , qui a duré près d'une heure & demie. Ce rapport sera lu à l'institut , en séance générale.

— Les administrateurs du Muséum national d'histoire naturelle , ont envoyé à Perpignan 150 pieds d'aloué-pitt

des Antilles , afin d'établir sur les montagnes arides de ce pays une culture utile aux arts de la filature.

— Une nouvelle société dramatique , à l'instar de celle du théâtre de la République , se forme dans ce moment & doit jouer de deux jours l'un au théâtre de la Cité. Elle sera composée en partie des citoyens Dorsan , Chevreuil , Degligny , Hubert , Devigny , Barbier ; des citoyennes Desrosiers , Molé , Molière , Bessroy , Jolicardette , &c.

— Presque toutes les troupes qui se trouvent dans les neuf départemens réunis , se portent sur la rive gauche du Rhin , & principalement à Mayence , où elles remplacent celles qui y sont & qui se rendent sur la rive droite , pour renforcer les garnisons des places fortes.

— On continue à travailler avec la plus grande activité aux fortifications d'Ehrenbreitstein , qui doivent être très-étendues : cinq mille habitans du pays y sont journellement employés , ainsi qu'une soixantaine de mineurs. Le capitaine du génie Bétourné , qui a construit la célèbre tête de pont de Neuwied , est aussi employé à ces travaux.

— Le général russe Sawarow a , dit-on , fait dire aux rois de Sardaigne et de Sicile , de se disposer à rentrer dans leurs états , qu'ils reposséderont sous la protection spéciale de Paul 1^{er}.

— La révolution française a peuplé le Canada de missionnaires et de nobles. Une colonie de ces émigrés est établie au Labrador ; une autre sur les bords du Mississipi , à vingt lieues dans les terres. Ils y ont deux écoles tenues par des prêtres de Paris.

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ CENTS. Séance du 11 prairial.

En exécution des articles 152 & 153 de la constitution , priant que les membres sortis du directoire exécutif , ne pourront s'éloigner pendant deux ans de la commune où siège le corps législatif , le citoyen Letourneur transmet au conseil les certificats qui attestent sa résidence ; il saisit cette occasion pour joindre sa voix à celle des républicains qui demandent vengeance de l'assassinat commis à Rastadt. — Mention au procès-verbal.

Le conseil arrête également la mention au procès-verbal d'un grand nombre d'adresses qui expriment l'indignation la plus profonde contre l'assassinat des plénipotentiaires français.

Pressavin propose d'établir un tribunal de commerce dans la commune de Villefranche , département de Saône et Loire. — Impression & ajournement.

Housser annonce que la commission des dépenses présentera incessamment un rapport sur le traitement des commissaires du directoire près les administrations centrales & municipales , & les bureaux centraux. Ce rapport comprendra l'administration des prisons & maisons d'arrêt ; les octrois de bienfaisance par rapport aux hospices civils & les distributions de secours à domicile ; & enfin l'administration intérieure du ministère de l'intérieur , auquel se rattachent ces divers objets. La commission ayant besoin de quelques renseignemens sur le nombre actuel des commissaires & sur les autres parties qu'embrasse son rapport , propose de le demander au directoire par un message. — Adopté.

Au nom d'une commission spéciale , Rabas fait adopter un projet qui établit à Rouen un octroi de bienfaisance en faveur des hospices civils de cette commune.

L'ordre du jour amène la discussion du projet de Chai-

gneau, relatif aux débits des anciens comptables : le projet de la commission établit en principe que tous les paiemens faits en papier-monnaie avant le premier vendémiaire an 4, par d'anciens comptables sont libératoires pour leur valeur nominale, soit que les comptables aient géré avant ou pendant le cours du papier-monnaie.

A compter du premier vendémiaire an 4, les paiemens faits en papier-monnaie par des comptables dont la gestion a expiré avant le 22 avril 1793, ne seront libératoires que pour la valeur réelle qu'avoit le papier-monnaie à l'époque des versemens qui en ont été faits. Le calcul en sera fait d'après le tableau du cours tenu par la trésorerie nationale, & annexé à la loi du 5 messidor an 5.

Les paiemens faits depuis la même époque par des comptables dont la gestion s'est prolongée ou a pris naissance après le 22 avril 1790, ne seront également libératoires que pour la valeur réelle du papier à l'époque où le versement en a été fait.

Leurs débits seront réduits à la valeur réelle qu'avoit le papier-monnaie à l'époque de la cessation de leurs fonctions. Eugerrand combat le projet.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence du citoyen GOURDAN.

Séance du 11 prairial.

Letourneur, ex-membre du pouvoir exécutif, fait passer un certificat de sa résidence sur le territoire de la république, pendant le tems prescrit pour l'acte constitutionnel.

Sur le rapport d'une commission, le conseil approuve une résolution qui valide les élections de l'assemblée mère & annulle celles de l'assemblée scissionnaire du département de Vaucluse.

Perréz (de la Haute-Garonne) fait approuver une résolution du 6 prairial, qui annulle les opérations de la scission & valide celles de l'assemblée primaire principale du canton d'Anvers.

Perréz saisit cette occasion pour s'élever contre le système des scissions, évidemment éversif du système représentatif. Il desire que, par des loix sévères, on rende impossible toute scission; que toutes les institutions constitutionnelles soient enfin ramenée à l'esprit qui les a fait établir; que les ministres soient responsables & les commissaires du directoire renfermés dans leurs fonctions; qu'on cesse enfin de trembler devant eux comme devant les anciens intendants de province; que le corps législatif s'applique à faire revivre l'esprit public; cet esprit générateur de nos succès. Cet esprit n'est pas mort, dit-il, & les Français n'attendent pour saisir l'arme d'extermination, que le signal que doivent lui donner les premières autorités de la république.

Le conseil ordonne l'impression du rapport.

Bara fait un rapport sur la résolution du 16 floréal, relative au jugement des prévenus de contravention à la loi du 10 brumaire an 5, qui prohibe l'importation & la vente des marchandises anglaises. Il fait sentir combien l'intérêt national & l'intérêt particulier exigent que nous repoussions de notre sol toutes les productions du sol & de l'industrie des Anglais, soit pour rendre à ceux-ci le mépris qu'ils affectent pour tout ce qui vient de la France, soit pour éviter de leur payer un tribut honteux dont ils se servent pour nous faire la guerre, soit enfin pour nous décharger

nous-mêmes de la partie d'impôt que nous sommes obligés de payer pour ceux de nos concitoyens qui ne peuvent satisfaire à cette dette, parce que leur industrie n'est point utilisée par nous.

Le conseil ordonne l'impression du rapport à six exemplaires, & approuve la résolution.

Gastaud fait approuver une résolution du 22 floréal, qui autorise l'hospice civil de la commune de Réunion-sur-Oise, à échanger un terrain dont il est propriétaire, contre un autre terrain appartenant au citoyen Gauchet.

Sur le rapport d'une commission, le conseil approuve une résolution du 17 du même mois, qui transfère le siège de l'administration municipale de Jean de-Belleville, département du Mont-Blanc, dans celle de Martin-de-Belleville.

Gantret fait approuver une résolution du 19 floréal, qui autorise les concessionnaires des mines de cuivre de Baigorri, à construire, dans l'enceinte de la fonderie, une usine pour la fabrication des fers et aciers.

Sur le rapport de Cornudet, le conseil sanctionne également la résolution du 11 du même mois, qui autorise la commune de Nîmes, à céder ses anciens égorgeoirs aux citoyens Vitalis et Larnac, pour y établir des moulins à pompes.

Bourse du 11 prairial.

Amsterdam.....	62 1/2, 63.	Rente provis.....	11 f. 25 c.
idem cour.....	57 5/8 à 58 3/4.	Tiers cons.....	98 c.
Hambourg.....	193 1/2, 191.	Bon 2/4.....	98 c.
Madrid.....	Bon 1/4.....
Mad effec.....	15 f., 14 f. 56 c.	Bon 1/2.....
Cadix.....	Bon des 6 dern. mois de l'an 6,	82 f. 75 c., 83 f. 38 c.
Cadix effect.....	15 f., 14 f. 56 c.	Action de 50 fr. pour la caisse	des rentiers.....
Gènes.....	99 à 98 3/4, 97 à 96 c.	Or fin.....	106 f. 75 c.
Livourne.....	107, 106.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Bâle.....	1 1/4 bèn., pair.	Portugaise.....	97 f. 63 c.
Lausanne.....	1/2 bèn.	Piastre.....	5 f. 45 c.
Milan.....	Quadruple.....	82 f.
Geneve.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Lyon.....	pair 25 j.	Guinée.....	26 f. 50 c.
Marseille.....	pair 25 j.	Souverain.....	35 f. 13 c.
Bordeaux.....	pair 25 j.	Eau-de-vie de Montpellier, 22	deg., 295 f. — Rochelle, 22 d., — Cognac 22 d. 325 f.
Montpellier.....	pair 25 j.	— Huile d'olive, 1 f. 33 c. — Café Martinique, 3 fr. 40 cent.	— Café Saint-Domingue, 3 fr. 5 à 15 c. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 50 cent — Sucre d'Orléans, 2 fr. 45 cent. — Savon de Mars, 1 f. à 1 f. 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.

Le Porte-feuille du Botaniste, ou Connoissance des plantes, des fleurs & des arbustes, mise à la portée de tout le monde, & rendue propre à toute éducation distinguée. A Paris, chez Royez, Libraire, quai des Augustins.

Ce choix, le plus varié & le plus complet, est composé principalement des plantes exotiques, de sorte qu'il peut faire suite à l'Herbier de Balliard. On y a mis séparément les plantes usuelles, médicales, & celles de pur agrément. Chaque cahier in-folio de dix planches, avec sa description, est de 10 fr. 20 cent. en couleurs naturelles, & 6 fr. en noir avec l'explication.

A. FRANÇOIS.